



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,  
*en charge de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de la vie associative*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
CIRCONSCRIPTION N° 1  
Taiarapu - Australes

Papeete, le 20 septembre 2011.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles  
publiques et privées de Taiarapu et Australes

### Note de service n° 3 : exploitation des évaluations CE1 et CM2

*Pièces jointes : 2 tableaux (résultats des évaluations en français et en mathématiques)*

*A exploiter en conseil des maîtres et à faire émerger par tous les enseignants de l'école*

Compte tenu de la teneur de ces outils de mesure et de leur généralisation à l'ensemble des écoles de Polynésie française, il convient toujours de leur accorder une attention particulière pour ajuster les pratiques d'enseignement et mieux prendre en charge les élèves en écart d'apprentissage.

#### 1) Retour des résultats des évaluations

Comme je l'ai annoncé lors de la réunion des directeurs, vous avez été destinataires des résultats de vos élèves aux évaluations CE1 et CE2, et notamment :

1. **Des récapitulatifs des exercices cibles, en français et en mathématiques**, pour le CE1 et le CM2. Ils permettent de cibler les groupes de besoins dans chaque classe et d'engager les actions de médiation nécessaires : correction collective, soutien, PPRE, prise en charge par le maître E (au CE1 prioritairement aux périodes 2 et 3).
2. **Des résultats globaux de l'école, tous élèves confondus, par domaine et pour chacun des champs disciplinaires évalués**. Ils serviront d'appui aux actions de prévention nécessaires, en amont du CM2 et du CE1, et de régulation du projet d'école.

Ces principaux résultats, complétés par ceux des années passées, servent d'appui à l'analyse à conduire lors de la concertation pédagogique afin de cibler les actions de re-médiation et de prévention.

En tant que de besoin, ces résultats peuvent être complétés au niveau de l'école, en recourant aux extractions directement dans les tableaux EXCEL de gestion de ces évaluations. Les CPAIEN référents (Heinui pour Taiarapu et Valmène pour les Australes) se tiennent à votre disposition pour apporter les aides techniques complémentaires.

#### 2) La concertation pédagogique du vendredi 23 septembre 2011

Je souhaite que toutes les écoles de la circonscription tirent le meilleur profit de ce temps d'analyse, d'échanges et de production, en équipe, avec la participation des membres du dispositif d'aides (psychologue, rééducateur, maître E, enseignante de CLIS). Ces derniers se répartiront dans les écoles de leur secteur d'intervention.

L'équipe de circonscription contribuera à la réflexion partagée, selon l'organisation suivante :

Ecole(s)	Lieu	Membre de l'équipe
Raiarii tane	Raiarii tane	IEN J-Louis LAFLAQUIERE
Ohiteitei – Hei tama here	Ohiteitei	CPAIEN Hinarava MATOHI
Ahiti tera - Ahototeina	Ahiti tera	CPAIEN Heinui TEURURAI
Potii	Potii	CPAIEN Moea PEREYRE et Valmène TOOFA

Les directeurs veilleront donc aux aspects logistiques afférents et à la disponibilité effective des documents nécessaires à la réflexion partagée :

- Les tableaux de résultats aux évaluations CE1 et CM2 ;
- Les cahiers d'évaluation des élèves (pour l'analyse des erreurs) et les livrets de l'enseignant (pour le détail des compétences visées et les pistes de re-médiation) ;
- Les 2 livrets Eduscol « Une aide à l'analyse des résultats » CE1 et CM2 ;
- Les documents d'accompagnement des programmes « Langage en maternelle », « Lire au CP 1, 2 et 3 (2008) », « Mathématiques » pour l'école primaire et le cycle 3...
- Les manuels et tous ouvrages pouvant servir d'appuis didactiques...

Il conviendra de structurer cette matinée avec, à titre indicatif, un exemple de déroulement cohérent :

**a. Présentation des résultats de l'école par le directeur (30 mn)**

- Résultats de 2011 et évolutions constatées de 2008 à 2011
- Mise en exergue des progrès et des baisses constatés
- Analyse et débat

**b. Travaux de groupes (2h00 mn)**

- b1) 2 sous-groupes : CE1 (avec les maîtres E) / CM2 : détermination des groupes de besoins et des contenus à cibler, élaboration des actions de re-médiation (soutien dans la classe, prise en charge E au CE1 et PPRE). Amorce des projets de période 2.
- b2) 2 sous-groupes : Cycle 3 (CE2, CM1) / cycles 1 et 2 (SP, SM, SG et CP) : détermination des actions préventives, en amont des classes de CM2 d'une part et de CE1 d'autre part. Amorce des projets de période 2

\* **Cas particulier d'une école dans le dispositif C2R** : la réflexion sur les prises en charge coordonnées est conduite par les maîtres du cycle. Les résultats aux évaluations CP seront aussi pris en compte dans la réflexion partagée.

**c. Synthèse collective (1h00 mn)**

- Exposé des travaux par chaque groupe
- Débat et réajustements éventuels, dans le cadre de l'axe 2 du projet d'école.

**3) La participation des maîtres E dans le dispositif de re-médiation**

Comme annoncé lors de la réunion de l'ensemble de ces personnels, **pour les périodes 2 et 3**, leur action est prioritaire auprès des élèves de CE1, **en français comme en mathématiques** :

- D'abord auprès des élèves qui nécessitent un complément de formation pour être autonomes : ceux notamment dont les scores de réussite aux exercices cibles sont compris entre 50 et 74,9 %. Ces prises en charge doivent être :
  - **intensives (quotidiennes),**
  - **par groupe de besoins (8 à 4 élèves),**
  - **coordonnées avec celles de l'enseignant référent et du dispositif C2R,**
  - **mises en œuvre dès l'entame de la période 2.**
- Puis auprès des élèves dont les scores sont inférieurs à 50 %, au plus tard à la période 3. A noter que ces élèves sont déjà pris en charge dans la classe au moment du soutien prévu à l'emploi du temps.

Plus globalement, les autres enseignants spécialisés de la circonscription apportent leur concours à l'analyse des évaluations, à la détermination des contenus de re-médiation et de prévention nécessaires et à la prise en charge partagée des élèves en grande difficulté scolaire.

**4) La mise en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE)**

Les dispositions passées restent en vigueur : note de cadrage, canevas de PPRE, modalités... Il convient cependant de rappeler les éléments suivants :

- **les élèves qui sont dans le champ de la grande difficulté scolaire ne relèvent pas d'un PPRE mais d'un dispositif d'aides plus lourd, suivi et coordonné par le GAPP.**
- **dans la même classe, il est difficile de mettre en place plus de trois PPRE. Il faut donc cibler les élèves prioritaires.**

- **ne pas démultiplier le nombre d'intervenants dans le cadre d'un PPRE.** Les maîtres E seront prioritairement en charge des élèves en écart d'apprentissage au CE1 (périodes 2 et 3) et, parallèlement, des élèves dans le champ de la grande difficulté scolaire.

### 5) Information des familles

Elle doit faire l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe pour que les meilleures modalités soient mises en œuvre, en fonction du contexte de l'école. L'information collective doit être dissociée de celle, individuelle, à faire à chaque parent en référence au cahier de l'enfant considéré.

**Attention, il convient de respecter la confidentialité des résultats en veillant à ne communiquer au parent que les informations relatives à son enfant.**

Il ne s'agit pas de stigmatiser l'élève dans l'échec mais bien de dresser le plan d'actions retenu dans la classe pour l'aider à surmonter ses difficultés. Il sera en outre plus judicieux de dresser le constat des réussites avant celui des échecs.

Ce sera aussi l'occasion de rappeler aux parents qu'ils ont une responsabilité éducative et de leur donner quelques conseils utiles pour accompagner les apprentissages scolaires : développement de l'appétence pour la lecture, relecture fréquente des textes étudiés en classe préalablement, activités de réécriture, mémorisation des répertoires de mots, des tables de calcul, récitations diverses...

### 6) Recommandations complémentaires

Faut-il le rappeler ? La réussite scolaire des élèves est avant tout le résultat de **l'effet du maître, dans sa classe, au quotidien.**

L'efficacité d'une séance d'enseignement et de re-médiation repose essentiellement sur :

- la pertinence des situations et outils d'apprentissage choisis, en regard de l'objectif visé ;
- la qualité de la relation pédagogique entre le maître et ses élèves ;
- la temporalité des acquisitions : enseignement progressif et intensif, rappel et mobilisation des acquis antérieurs, retour sur les notions à renforcer, activités de consolidation, de transfert ;
- le recours systématique à l'évaluation à visée formative suivie d'actions de re-médiation ciblées ;
- la prise en compte de la pédagogie de l'erreur.

Pour que tous les élèves qui nous sont confiés en tirent le meilleur profit, je vous prie de mettre en application ces recommandations et vous rappelle que tous les membres de l'équipe de circonscription se tiennent à votre disposition pour toute information et aide complémentaires.

L'Inspecteur de l'Education Nationale



Jean-Louis Laflaquière

**Cumul des résultats de Français des évaluations CE1 et CM2 de 2011 - TAIARAPU et AUSTRALES**

<b>CE1 - 2011</b>	Taiarapu	Australes	Taiarapu et Australes	Taiarapu et Australes	Australes	Taiarapu	<b>CM2 - 2011</b>
Nombre d'élèves évalués	254	83	337	457	146	311	Nombre d'élèves évalués
Score global	61%	68%	63%	72%	68%	73%	Score global
Score cible	65%	74%	70%	72%	67%	74%	Score cible
<b>RECONNAISSANCE DES MOTS</b>	72%	72%	72%	73%	69%	75%	<b>COMPR/PROD/RECONNAISSANCE</b>
Segmenter les énoncés oraux ou écrits	82%	84%	82%	80%	75%	82	<b>COMPREHENSION</b> : Dégager l'information d'un récit
Identifier des mots (voie directe, voie indirecte)	64%	69%	65%	61%	55%	64%	<b>PRODUCTION DE TEXTES</b> : Poursuivre une histoire sur 5 lignes
<b>COMPREHENSION</b>	57%	63%	58%	96%	97%	95%	<b>RECONNAISSANCE DES MOTS</b> : Déchiffrer des mots simples inconnus
Structurer le vocabulaire disponible	67%	73%	68%	71%	66%	73%	<b>GRAMMAIRE</b>
Extraire des informations lues	57%	56%	49%	68%	64%	70%	<b>Orthographe</b>
Traiter l'organisation d'une phrase ou d'un texte	47%	60%	58%	63%	58%	66%	Ecrire sous la dictée une phrase courte
<b>ECRITURE</b>	61%	69%	63%	76%	72%	77%	Ecrire des mots réguliers sous la dictée
Ecrire en respectant les caractéristiques phonologiques du codage	41%	60%	53%	78%	75%	80%	<u>La phrase</u> : Effectuer des remplacements dans un texte en passant du masculin au féminin
Copier dans une écriture cursive lisible en respectant l'orthographe	72%	79%	74%				

**Cumul des résultats de Mathématiques des évaluations CE1 et CM2 de 2011 - TAIARAPU et AUSTRALES**

<b>CE1 - 2011</b>	Taiarapu	Australes	Taiarapu et Australes
Nombre d'élèves évalués	254	83	337
Score global	58%	62%	57%
Score cible	67%	68%	65%
<b>CONNAISSANCE DES NOMBRES ENTIERS NATURELS</b>	59%	63%	60%
Désigner des nombres à l'écrit et à l'oral	72%	74%	73%
Ordonner des nombres	32%	39%	34%
Etablir des relations arithmétiques entre les nombres entiers naturels	29%	42%	32%
<b>CALCUL</b>	50%	58%	52%
Calculer mentalement	56%	62%	58%
Effectuer des calculs en ligne ou posés	30%	45%	34%

Taiarapu et Australes	Australes	Taiarapu	<b>CM2 - 2011</b>
457	146	311	Nombre d'élèves évalués
	59%	66%	Score global
	60%	68%	Score cible
71	65%	74%	<b>CONNAISSANCE ET EXPLOITATION</b>
81%	75%	84%	<b>Connaissances des nombres entiers et naturels</b>
89%	83%	91%	Ecrire en chiffres des nombres dictés
74%	63%	79%	Sélectionner dans une liste les nombres d'un intervalle donné
76%	72%	79%	Trouver un nombre sur une graduation et vice-versa
49%	42%	52%	<b>Exploitation des données numériques</b>
46%	35%	51%	Choisir l'opération appropriée à une situation de partage et écrire le résultat
51%	50%	52%	Résoudre des problèmes
64%	58%	67%	<b>CALCUL</b>
77%	68%	81%	Trouver le complément d'un nb à la diz. sup.
59%	53%	62%	Connaître les tables de multiplication
60%	56%	62%	Effectuer des opérations
61%	57%	63%	<b>GRANDEURS ET MESURES</b>
65%	62%	67%	Déterminer l'unité de grandeur adaptée à une situation donnée et transformer des mesures par changement d'unités (masses, longueurs)
45%	39%	48%	Lire et comparer des heures inscrites sur un cadran